



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2016

L'Assemblée Générale tenue dans la Salle des Fêtes de Brétignolles-sur-Mer le **09 AOUT 2017**.

Le Président Jean-Baptiste Durand ouvre la séance à 17h15.

266 adhérents sont inscrits présents et 79 sont représentés.

1. **Rapport moral et rapport d'activité**

Le Président Jean-Baptiste Durand présente le rapport moral et le rapport d'activités de l'année 2016, ainsi que les actions de La Vigie au cours des premiers mois de 2017.

Veille

- Suivi d'analyse du projet de SCoT
 - L'enquête publique du SCoT
 - L'approbation du SCoT
- Constat de la paralysie du projet de PLU
- Consultation juridique
- Suivi juridique

Communication

- 4 lettres aux adhérents en 2016,
- 3 lettres aux adhérents en 2017,
- Appel à manifester aux Brétignollais avril 2017,
- 8 mails en 2016/ 2017
- Contacts avec les médias
- 5 communiqués de presse en 2016/2017
- 5 articles de presse 2016
- 7 articles de presse 2017

Contacts avec d'autres associations

- Echanges sur le SCoT
- Participation à journée de travail avec COORLIT85
- journée de travail formation avec FNE
- Diverses réunions

Actions 2016/2017

La Vigie :

- A installé un affichage sur les espaces communaux dédiés aux associations
- A refait complètement son site internet avec de nouvelles fonctions dont une page d'actualités interactives
- A tenu durant l'été un local d'informations ouvert les matins du marché.
- A suivi les réunions de travaux de diverses associations locales et régionales.
- A relancé une pétition de souscription aux objectifs de notre charte

Actions 2016

La Vigie :

- a interpellé le préfet au sujet du jugement sur l'affaire de la ferme.
- a suivi l'élaboration du SCoT :
 - a répondu à l'enquête publique
 - a protesté par son avocat auprès du Président de la commission, suite aux conclusions de la commission
 - a fait interpellé tous les conseillers municipaux de la communauté de commune par Me Corinne LEPAGE
- a échangé des courriers et obtenu une entrevue avec la sénatrice

Actions 2017

La Vigie :

- A relancé la municipalité au sujet du plan d'eau
- A réorganisé une nouvelle manifestation en avril
- A repris le local d'informations pour l'été, ouvert les matins du marché dans le centre bourg
- A suivi et interpellé le maître d'ouvrage du projet de port de la CDC lors de la concertation préalable
- A commandé un rapport d'analyse juridique en vue d'un recours sur le SCoT rendu exécutoire par la CDC

- A délivré un recours gracieux contre le SCoT à la communauté de communes par Me Corinne LEPAGE

Le Président Jean-Baptiste Durand renvoie toute question à la fin de l'assemblée générale et procède directement au vote. Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier

La Trésorière Françoise Bécavin présente le rapport financier, rappelé ci-dessous.

Les cotisations s'élèvent à 4 015 € et les dons à 4 475 €. L'exercice 2016 se termine avec un excédent de 2 476,50 €.

| Charges | | Produits | |
|-------------------------------|-----------------|---------------------------|-----------------|
| Fournitures ad. | 332,39 | Adhésions | 4 015,00 |
| Publications | 548,17 | Dons | 4 475,00 |
| Frais postaux | 739,83 | ventes Marchandises | 390,00 |
| Frais tél. internet | 1 016,24 | | |
| Honoraires | 1 560,00 | produits financiers | 67,12 |
| Locations | 1 596,00 | | |
| Réparation matériel | 366,00 | | |
| Cotisations | 66,00 | | |
| Déplacements | 142,00 | | |
| Frais divers | 103,99 | | |
| Total des charges | 6 470,62 | Total des produits | 8 947,12 |
| Excédent de l'exercice | 2 476,50 | | |
| TOTAL | 8 947,12 | | |

Bilan au 31 décembre 2016

| Actif | | Passif | |
|-----------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| Compte courant | 2 738,72 | Réserve | |
| Compte livret | 9247,04 | fonctionnement | 2000,00 |
| Caisse | 63,74 | Report à nouveau | 7573,00 |
| | | Résultat 2016 | 2 476,50 |
| TOTAL | 12 049,50 | TOTAL | 12 049,50 |

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Cotisation 2017

Le Conseil d'Administration propose de maintenir la cotisation à 5 €, en laissant à chacun la possibilité de compléter par un don.

Le montant de 5 € est adopté à l'unanimité.

4. Elections au Conseil d'Administration

Le Président Jean-Baptiste Durand présente le Bureau qui comportait 6 personnes :

Le Président : Jean-Baptiste DURAND
Le Vice-Président : Bernard BIRON
La Secrétaire : Pascale LHUILLIER
Adjointe : Nicole LECERF
La Trésorière : Françoise BECAVIN
Adjoint : Lionel HERMITEAU

Le Président rappelle la composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 13 personnes :

Mmes Françoise Bécavin, Martine Lucé, Pascale Lhuillier, Nicole Lecerf et MM. Bernard Biron, Hervé Bouscasse, Sébastien Burneau, Jacques Chamaret, Jean-Baptiste Durand, Gérard Genais, Norbert Guillonnet, Lionel Hermiteau, Jacques Walker.

4 membres du Conseil d'Administration sont sortants.

- Gérard Genais candidate
- Martine Luce candidate
- Jacques Chamaret non candidat
- Jacques Walker non candidat

Le bureau a reçu deux candidatures. Les deux candidats sont présentés à l'assemblée.

- Philippe Penard
- Jean Yves Bourcereau

L'assemblée accepte de procéder au vote à main levée pour l'ensemble des candidats, sortants et nouveaux, à l'unanimité.

Les 4 candidats sont élus à l'unanimité..

A l'issue de cette AG, le conseil d'administration comprend les membres suivants :

Mmes Françoise Bécavin, Nicole Lecerf, Pascale Lhuillier, Martine Lucé, et MM. Bernard Biron, Hervé Bouscasse, Sébastien Burneau, Jean-Baptiste Durand, Gérard Genais, Norbert Guillonnet, Lionel Hermiteau, philippe Penard, Jean Yves Bourcereau.

Le président remercie l'assemblée et conclut par l'annonce de l'engagement de l'association dans une stratégie juridique de son action.

Il précisera qu'il est impératif d'attaquer les documents d'élaboration de planification du développement de l'aménagement du territoire que sont le SCoT et le PLU au regard du projet de port afin d'empêcher que ce dernier soit abusivement pré-acté dans ces documents administratifs officiels.

Enfin le Président rappelle à tous les membres l'effort financier à consentir pour franchir les étapes pour aller jusqu'au bout.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire levée à 18 h. pour faire place à une réunion publique particulièrement captivante.

Une ovation franche a conclu la séance

AG 2016 le 09/08/2017



Le Président

Jean-Baptiste Durand